



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE

Secrétariat Général

Direction de la coordination
et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement

Correspondant : Joëlle FAVRE

Tél. 05.46.27.44.43

Fax. 05.46.27.46.16

joelle.favre@charente-maritime.gouv.fr

N° 124 DCAT/BE

La Rochelle, le **18 FEV. 2020**

Relevé de décisions
de la réunion conjointe
des deux comités consultatifs
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon
du 13 décembre 2019

Le vendredi 13 décembre 2019, s'est tenue, sous la présidence conjointe de Mme Annick PAQUET, Sous-Préfète de l'arrondissement de Fontenay-Le-Comte et de Mme Catherine MALLET, chef du bureau de l'environnement, à la salle polyvalente de l'Aiguillon-sur-Mer, la réunion des deux comités consultatifs de la réserve naturelle nationale (RNN) de la baie de l'Aiguillon (parties vendéenne et charentaise-maritime).

Etaient présents :

- M. Matthieu GUILLOT, coordination pour la défense du marais poitevin
- M. Stéphane MACAUD, chargé de coordination à l'établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique
- M. Paul BOURNEL, maire adjoint de Sainte-Radegonde-des-Noyers
- Mme Laurence FERRE, association de défense de l'environnement en Vendée
- M. Loïc CHAIGNEAU, parc naturel régional du marais poitevin
- M. Jean-Eudes du PEUTY, EPMP
- Mme Nadine PELON, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (Vendée)
- M. Michel SAGOT, Maire adjoint de Saint-Michel-en-L'Herm
- M. Fabrice ENON, syndicat mixte Vendée Sèvre Autise
- M. Jérôme GUEVEL, délégué adjoint Centre-Atlantique du conservatoire du littoral
- Mme Ségolène TRAVICHON, chef de service espaces protégés à la ligue pour la protection des oiseaux

.../...

- Mme Nathalie FRANQUET, ONCFS
- Mme Héloïse MAUROUARD, coordinatrice des réserves naturelles nationales de Nouvelle-Aquitaine à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine
- M. Guillaume MALFAIT, direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime
- Monsieur Thomas OBE, chargé de mission réserves naturelles à la DREAL Pays de la Loire
- M. Pierre de BOUET du PORTAL, conservateur de la réserve naturelle nationale du marais communal de Saint-Denis-du-Payré,
- M. Sébastien FARAU, fédération des chasseurs de Vendée
- Mme Solen HERCENT, direction départementale des territoires et de la mer de Vendée
- Mme Louise FROUD, réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
- M. Jean-Pierre GUERET, conservateur de la partie charentaise-maritime de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
- M. Régis GALLAIS, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Etait représenté :

- Monsieur le Préfet maritime de l'Atlantique par M. Malfait de la direction départementale des territoires et de la mer de la Charente-Maritime

Etaient absents excusés :

- Le maire de l'Aiguillon-sur-Mer
- La directrice du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Le conservateur de la réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette
- M. BOCHER
- M. GUYOT
- M. SAURIAU
- Le président du Conseil Départemental de la Vendée
- Le maire de Charron
- Le président du conservatoire botanique national de Brest
- Le président de l'association de la chasse maritime vendéenne
- Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire
- Le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage en Charente-Maritime
- Le président du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du Versant du Curé
- Le président de la société des sciences naturelles de la Charente-Maritime

.../...

Assistait à la réunion :

- Mme Joëlle FAVRE, agent du bureau de l'environnement à la préfecture de la Charente-Maritime

Madame la Sous-Préfète accueille et remercie les membres des deux comités présents à cette réunion et elle excuse les personnes absentes.

Madame la Sous-Préfète propose ensuite de débiter la séance par l'examen des thèmes suivants inscrits à l'ordre du jour.

1°) Le contenu du relevé de décision de la réunion du 20 novembre 2018 est validé.

2°) Présentation du rapport d'activités 2019.

MM. Guéret et Gallais commentent, à tour de rôle, le diaporama ci-joint.

M. Gallais a suivi une formation de télépilote de drones.

M. Guéret indique que la principale action en 2019 concerne les travaux sur la vasière pour éliminer les crassats d'huîtres qui se sont accumulés sur d'anciennes tables ostréicoles. Les travaux ont débuté en septembre 2019. L'autorisation de travaux court jusqu'au 25 février 2020. Une demande de prolongation de la durée des travaux a été faite. Les travaux devraient être repris en septembre 2020.

Les réflexions pour l'élaboration du prochain plan de gestion sont lancées.

Les enjeux relatifs, au Gorge-Bleu de Nantes (son territoire est situé de Guérande au Nord de la Charente-Maritime) ainsi que le rôle de nourricerie des prés salés pour les jeunes poissons et les anatidés brouteurs sont évoqués.

La fauche des prés salés sur la réserve est mentionnée par M. Gallais qui précise que les parcelles ont une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public de 9 ans et qu'elles sont concernées par les mesures agro-environnementales (MAE). Dans ce cadre, le gestionnaire participe au COPIL MAE. Le substrat vaseux du sol implique que le temps soit sec pour permettre le fauchage.

M. Du Peuty rappelle que nous sommes en fin de cycle des MAE et qu'il sera nécessaire d'adapter la prochaine MAE Myzottes en fonction des enjeux.

Madame la sous-Préfète rappelle que les trois mots clés pour une réussite du processus sont : Réflexion, Concertation, Anticipation.

.../...

M. Thomas OBE précise qu'il existe une coordination entre les enjeux de la réserve naturelle et Natura 2000 ; le DOCOB est mis à jour dans ce sens.

M. Gallais cite ensuite les travaux de nettoyage effectués au niveau de la pointe de l'Aiguillon. Ils ont débuté et ils doivent se poursuivre avec la mise en sécurité des cheminements piétons et la destruction d'un bâtiment en béton hors d'usage. Un travail de réflexion autour de l'aménagement et de la valorisation de cette zone est en cours.

M. Guével fait part du souhait du Préfet d'élaborer un projet global sur le secteur. A l'époque de Xynthia, il a missionné le Conservatoire du Littoral pour racheter les dents creuses de cette zone.

M. Gallais parle ensuite des oiseaux migrateurs et il indique que l'effectif des canards a diminué, du fait de la sécheresse. (les prairies humides lorsqu'elles sont sèches n'ont pas d'intérêt pour les anatidés).

M. Guéret présente les aspects pédagogiques de la réserve en indiquant une baisse de fréquentation depuis 7-8 ans.

Madame la Sous-Préfète suggère de créer un compte Instagram, facile à animer, qui permet la diffusion de belles photographies.

La partie surveillance et police de la nature est présentée par M. Gallais. De nombreux problèmes de pêche à pied sont à noter sur la Pointe de l'Aiguillon, ainsi que des problèmes avec des photographes naturalistes qui ne restent pas sur les cheminements.

Puis, M. Gallais explique quels sont les différents travaux à réaliser sur les digues avec un focus sur la digue de la Prée Mizottière et de l'observatoire avifaune.

Conformément à la réglementation, M. Gallais requiert l'avis formel des membres des deux comités consultatifs sur l'autorisation spéciale de travaux à effectuer en lien avec cet ouvrage.

A la demande de Madame la Sous-Préfète un avis favorable est rendu à l'unanimité des voix exprimées.

M. Bournel s'enquiert de l'installation de la plate-forme d'observation liée au programme LIFE.

Une discussion s'engage alors entre MM. Chaigneau, Enon, Guével et Gallais sur ce sujet.

M. Gallais mentionne les travaux envisagés sur la digue de la Prée de Sion dans le cadre du PAPI. La restauration de la digue, aux abords de la réserve, doivent avoir lieu en 2022.

.../...

En réponse à Mme Maurouard qui mentionne le thème des carrelets, M. Guéret explique que la DDTM a fait appel à manifestation d'intérêt mais peu de personnes ont posé leur candidature pour reprendre ces installations abandonnées. Actuellement, 12 carrelets existent sur la RNN mais ont été détruits par la tempête Xynthia.

Les autres projets de restauration des ouvrages de la Raque et des Wagons portés par le syndicat mixte du Lay sont ensuite évoqués. Une autorisation dans le cadre de la réglementation réserve naturelle est nécessaire.

3°) M. Gallais présente les budgets pour la partie vendéenne, puis Mme Travichon présente ceux concernant la partie charentaise-maritime.

A la demande de Madame la Sous-Préfète et de Mme Mallet, il est procédé au vote formel concernant la validation des budgets.

Aucune remarque n'étant faite sur la partie budgétaire, les membres de l'assemblée émettent un avis favorable, à l'unanimité, sur l'ensemble des budgets présentés.

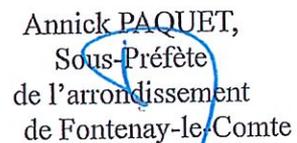
L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée Madame la Sous-Préfète et de Mme Mallet lèvent la séance à 11h30.

La Présidente
pour la partie charentaise-maritime
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon



Catherine MALLET,
Chef du bureau
de l'environnement

La Présidente
pour la partie vendéenne
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon



Annick PAQUET,
Sous-Préfète
de l'arrondissement
de Fontenay-le-Comte